

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Salle polyvalente de Franceville : Une décennie d'abandon, et des questions

ALORS qu'elle aurait pu servir à des activités diverses, le bâtiment est livré aux intempéries et aux vendeuses de manioc, qui ont trouvé ici un lieu stratégique pour écouler leur

produit. Qu'est-ce qui pourrait expliquer tant de négligence ? Comment justifie-t-on qu'un édifice quasi-neuf se meure au vu de tous ?

Line R. ALOMO
Franceville/Gabon

CENTRE-VILLE de Franceville, dans le Haut-Ogooué. Face à la statue de Savorgnan de Brazza, on remarque très vite un bâtiment imposant surplombé d'un toit de tôles bacs vertes. Ses baies vitrées, ornées de violets lui apportent la touche de couleur utile pour la rendre gaie. Et il est beau. À l'entrée centrale, des baies vitrées manquent. Le tour de la bâtisse révèle des ouvertures barrées avec des planches. Une rampe d'accès, pour handicapés, rappelle que le bâtiment se voulait accessible à tous. Devant l'entrée centrale, au-dessus des marches d'escalier, des vendeuses du célèbre manioc téké, semblent être les seules maîtresses des lieux. On ne peut entrer. Fort heureusement, un homme, comme envoyé par la providence, flâne par là. Jean F. K., témoin de l'histoire, consent à nous partager ce qu'il sait de cet édifice. De son récit, on apprend que la salle polyvalente a été construite lors des fêtes tournantes du 17 août 2004. Le bâtiment a même été inauguré par feu le président Omar Bongo Ondimba. Il a accueilli des manifestations à cette époque. Des spectacles de grande envergure. Le gouverneur de cette époque avait même, une fois, reçu des ministres. "Ça remonte", se souvient notre interlocuteur. La salle pouvait accueillir plus de 500 personnes, se souvient-il. "Un jour, je ne me rappelle pas trop, c'est entre 2009 et 2010, la toiture arrière de la salle de spectacles s'est effondrée. Nombreux avaient cru à un crash d'avion en plein après-midi. Tant le bruit avait été assourdissant. Ainsi, plusieurs dégâts matériels avaient été observés : les écrans, les jeux de lumières et

les sièges détruits par le poids de la toiture." En cause, pense notre indic, des travaux bâclés. Ensuite, la réfection du toit a été confiée à la Socoba, qui a refait les fermes avec de l'acier. Depuis cette réfection, plus rien, se déssole Jean F. K.. Puis, le bâtiment a été fermé au public et abandonné par tous : "On ne sait même pas s'il a été livré. Je pense que non. C'était beau ici, vous savez. Il y avait tout. Les bancs publics alentours étaient éclairés et permettaient aux élèves de venir réviser leurs cours sous les réverbères. Des gardiens assuraient la sécurité des lieux... Mais personne ne sait s'ils sont encore là." Aujourd'hui, l'herbe pousse même sur le béton. À certains endroits, les carreaux manquent, la peinture s'écaille,

les oiseaux, notamment les hirondelles y ont trouvé un endroit idéal et sécurisé pour faire leurs nids contre les murs, à l'intérieur de l'édifice. Heureusement, l'humidité semble atténuée par les fenêtres laissées ouvertes permettant ainsi à la lumière et à l'air d'y pénétrer. Par contre, sa terrasse sert d'abris à quelques vendeuses de manioc, qui remercient assurément l'État de laisser le lieu en l'état. En fait, poursuit notre informateur, ici, ce fut d'abord la Chambre de commerce de Franceville qui fut détruite, pour construire une salle polyvalente qui, désormais, ne sert à personne. De nombreux Francevillois pensent que l'argent investi ici aurait pu servir à construire des écoles ou des dispensaires. "C'est plus profitable à tous que cette bâtisse sans âme dont les autorités ne savent, à l'évidence, plus quoi en faire." Mais que s'est-il passé ? Pourquoi avoir laissé à l'abandon ce joyau architectural pensé pour le bien du grand nombre depuis 2009 ? Soit 10 années de gâchis ! À la préfecture de Franceville, difficile d'obtenir le moindre élément



Photo: L.R.A.

Salle polyvalente de Franceville : quel gâchis !

de réponse. L'administratif qui consent, sous le sceau de l'anonymat, à nous donner quelques informations, confirme d'abord le récit de Jean F. K. Il indique alors que Socoba n'a jamais livré le chantier. Et aussi que la société, semble-t-il, avait aussi la charge de fournir, après réfection du toit, le mobilier pour la salle. Mais personne à Franceville ne comprend la non-fonctionnalité du bâtiment, 10 ans après. La société n'a-t-elle pas été payée ? "Pourtant, il existe une salle polyvalente dans chaque chef-lieu de province qui fonctionne, sauf à Franceville. C'est regrettable." La conséquence, nous apprend

l'agent préfectoral, est que toutes les réunions se tiennent à l'hôtel de ville depuis une dizaine d'années, détériorant plus rapidement le mobilier affecté en ce lieu. Tant et si bien que la salle de réunion de la mairie a perdu de son éclat. Mais l'espoir est permis, renseigne-t-il. Le nouveau gouverneur, Éloi Nzondo, aurait entamé des démarches pour rendre opérationnelle la salle polyvalente. Jusqu'ici rien. Tout n'est cependant pas perdu, la salle polyvalente peut connaître des jours nouveaux. Elle pourrait par exemple être rénovée et servir à nouveau. Quand ? Là est la grande question.

Une fonction beaucoup plus noble

L.R.A.
Franceville/Gabon

À Franceville, la salle polyvalente est un lieu stratégique de vente de manioc téké. Mais telle n'est pas sa fonction. Une salle polyvalente, dans les villes qui en possèdent, accueille différents événements : spectacles, réunions... C'est un lieu public mis à la disposition des habitants. Le bâtiment est généralement la propriété de la commune, et géré par le service municipal qui



Photo: L.R.A.

La salle polyvalente, érigée ici en «centre commercial», a une autre utilité.

peut le louer pour diversifier ses sources de recettes ou la mettre gracieusement à disposition de certaines Ong impliquées dans

des actions à caractère social. On comprend donc aisément tout ce dont on prive la ville en termes d'entrées financières. Et s'il faut sortir la calculatrice sur 10 années, la facture risque d'être colossale. À noter que ces salles peuvent être équipées de vestiaires, de tables et de chaises et souvent d'une cuisine pour pouvoir organiser un repas. Elles peuvent également être sonorisées. Toutefois, ces bâtiments sont comme les habitations, soumis aux législations sur le bruit.